



NF EN 60903 : 2003

CEI 60903 : 2002



(*) Ajouter la taille :

B = taille 9,

C = taille 10, D = taille 11

UTILISATION

- Protection individuelle contre les chocs électriques lors de travaux sous tension 26.500 V.
- Ces gants en latex sont à utiliser avec des surgants en cuir pour une protection mécanique.
- L'utilisation de sous-gants fins en coton est recommandée pour un meilleur confort et une bonne hygiène.

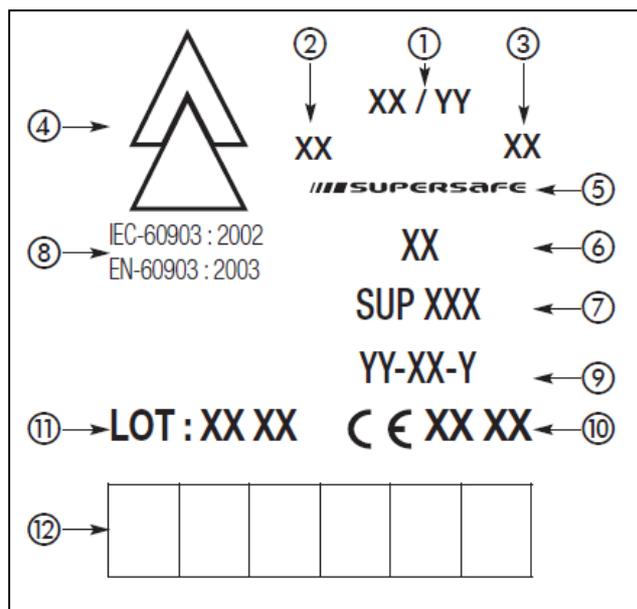
CARACTERISTIQUES

- Conforme à la EN 60903 : 2003, équivalente à la CEI 60903 : 2002
- Gants isolants de classe 3 (26.500 V)
- Equipement de Protection Individuelle catégorie III
- Matière : latex naturel beige
- De forme au plus près de la main pour assurer une bonne ergonomie et une bonne sensibilité.
- Catégorie RC (résistance acide, huile, ozone et très basses températures)
- Marquage des gants selon la CEI 60903
- Notice d'utilisation

GAMME

Référence	Taille	Catégorie	Tension maxi (V)		Poids (gr)
			AC	DC	
GP-3-9	9	RC	26.500	39.750	560
GP-3-10	10				
GP-3-11	11				

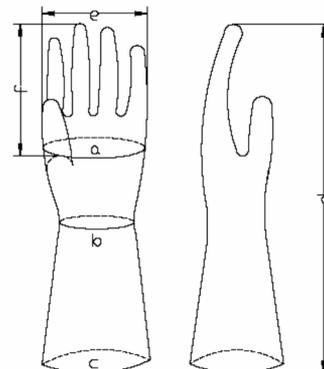
MARQUAGE



- 1.- CLASSE / CATÉGORIE
- 2.- MOIS DE FABRICATION
- 3.- ANNÉE DE FABRICATION
- 4.- SYMBOLE IEC
- 5.- FABRICANT / DISTRIBUTEUR
- 6.- TAILLE GANTS
- 7.- RÉFÉRENCE PRODUIT SUR LE CERTIFICAT D'EXAMEN DE TYPE CE.
- 8.- CEI NORME DE REFERENCE
- 9.- FABRICANTS / DISTRIBUTEURS VENTES / CODE PRODUIT
- 10.- MARQUAGE CE ET ORGANISME DE CERTIFICATION.
- 11.- NUMÉRO DE LOT FABRICANTS
- 12.- GRILLE DE MARQUAGE DE PREMIÈRE DATE D'UTILISATION ET DATES DE TEST ULTÉRIEUR

DIMENSIONS (mm)

Référence	Taille	a	b	c	d	e	f	Epaisseur
GP-3-9	9	235	230	340	360	100	110	3,50
GP-3-10	10	255	240	350	360	110	115	3,50
GP-3-11	11	280	255	360	360	125	120	3,50



RECOMMANDATIONS

- Pas de durée de vie maximale, selon l'usage.
- Stockage : les gants doivent être dans l'emballage, ni comprimés ou pliés, ni stockés à proximité d'une source de chaleur ; T° normales 10/21°C.
- Vérifier avant chaque utilisation visuellement le gant après gonflage.
- Classes 1, 2, 3 et 4 : même stocké, un gant ne peut être utilisé sans avoir été testé depuis moins de 6 mois ; les périodes usuelles de contrôles sont entre 30 et 90 jours.
- Les vérifications sont : un essai de gonflage à l'air, un contrôle visuel lorsque le gant est gonflé, puis un essai électrique selon les conditions de la norme 60903.
- Une inspection de l'intérieur des gants est également recommandée.
- Classes 0 et 00 : les vérifications consistent en un essai de gonflage à l'air et un contrôle visuel lorsque le gant est gonflé. L'essai diélectrique n'est pas une nécessité mais peut être réalisé à la demande du propriétaire.
- Ces conseils sont contenus dans la notice d'emploi des gants, en accord avec la norme CEI 60903 (annexe informative).
- La date de la 1ère utilisation des gants ainsi que les dates des contrôles périodiques sont à marquer dans les emplacements prévus sur les gants

EN COMPLEMENT

- CG-99: surgants en cuir tailles 8 a 11.
- CG-37 : gants ignifuge.
- CG-117 : vérificateur pneumatique ou « gonfleur de gants ».
- CG-36 : sac de protection en tissu.
- CG-35 : Boîte métallique à gants.
- CG-35P : boîte à gants rigide

Aprobado por: KSO